

# Compte-rendu de la 3<sup>e</sup> rencontre de travail



CONSEIL DU SAINT-LAURENT  
TCR SUD DE L'ESTUAIRE MOYEN

Tenue le mercredi 11 mars 2015, à 13 h 00  
à Montmagny

---

## MEMBRES ET SUBSTITUT DU CONSEIL DU SAINT-LAURENT

### **Sont présent(e)s :**

- Siège # 1 : M. Richard Galibois, MRC de Montmagny
- Siège # 2 : M. André Caron, MRC de L'Islet (substitut)
- Siège # 3 : M. Louis-Georges Simard, MRC de Kamouraska
- Siège # 6 : M. Cosmin Vasile, Conseil régional de l'environnement du territoire
- Siège # 7 : M. François Gagnon, OBV de Kamouraska, L'Islet et Rivière-du-Loup
- Siège # 8 : Mme Aurélie Bousquet, OBV de la Côte-du-Sud
- Siège # 9 : M. Jean Saint-Pierre, Tourisme secteur ouest
- Siège # 11 : Mme Dominique Lalande, Patrimoine et culture
- Siège # 12 : M. Alain Franck, Patrimoine et culture
- Siège # 17 : Mme Dominique Gaudreau, Milieu des affaires et d'économie sociale
- Siège # 18 : Mme Marilyn Labrecque, Environnement secteur ouest
- Siège # 19 : M. William Grenier, Environnement secteur Est
- Siège # 20 : M. Francis Turcotte, Éducation, recherche et Développement
- Siège # 22 : M. Simon Lord, Usagers
- Siège # 24 : Mme Lucie Lacasse, Citoyens riverains

### **Sont absent(e)s :**

- Siège # 4 : M. Gaétan Gamache, MRC de Rivière-du-Loup
- Siège # 5 : M. Daniel Capistran, Premières Nations
- Siège # 10 : M. Pierre Laplante, Tourisme secteur est
- Siège # 13 : Mme Chantale Dubé, Agriculture
- Siège # 14 : M. Frédéric Poulin, Agriculture
- Siège # 15 : M. Doris Labrie, Milieu des affaires d'économie sociale secteur ouest
- Siège # 16 : Mme Pascale Dumont-Bédard, Milieu des affaires d'économie sociale secteur Est
- Siège # 21 : M. Dominique Lachance, Usagers
- Siège # 23 : M. Bruno Ouellet, Usagers

## ÉQUIPE DE COORDINATION

### **Sont présentes :**

Mmes Esther Blier, coordonnatrice du territoire des MRC Kamouraska- Rivière-du-Loup  
Françoise Bruaux, directrice générale Comité ZIP du Sud-de-l'estuaire  
Véronique Nolet, coordonnatrice du territoire des MRC Montmagny-L'Islet

---

### **1. Mot de bienvenue**

Madame Françoise Bruaux assure l'animation générale de la rencontre et souhaite la bienvenue aux participants et les remercie de leur présence. Un tour de table de présentation est effectué, car de nouveaux participants sont présents. Monsieur Cosmin Vasile souligne que ce sera désormais le Conseil régional de l'environnement de Chaudière-Appalaches qui siègera au Conseil du Saint-Laurent en remplacement de celui du Bas-Saint-Laurent. Une résolution en ce sens sera adoptée à très brève échéance et transmise à l'équipe de coordination.

### **2. Lecture de l'ordre du jour**

Madame Bruaux procède à la lecture de l'ordre du jour qui convient à tous. Aucun sujet de discussion n'est ajouté au point des affaires nouvelles qui demeure ouvert.

### **3. Lecture du compte-rendu de la rencontre du 8 décembre 2014**

Madame Bruaux procède à un survol du document qui a été envoyé à tous par courrier électronique préalablement à la rencontre. La plupart des suivis seront effectués au cours de la présente rencontre. Elle souligne que la lettre demandant que les membres des TCR soient invités à participer aux prochaines éditions du Forum Saint-Laurent et transmise au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) est toujours sans réponse. Le compte-rendu est accepté tel que présenté.

### **4. Rapport de l'équipe de coordination depuis le 8 décembre 2014**

- Madame Bruaux mentionne madame Esther Blier, coordonnatrice régionale pour le territoire des MRC de Kamouraska et Rivière-du-Loup, est enceinte et partira en congé de maternité à la fin du mois de juin prochain. Elle indique qu'une chargée de projet du comité ZIP Sud-de-l'Estuaire, soit Sophie Comtois, prendra sa relève pendant son absence afin d'apporter un coup de main à Véronique Nolet, la coordonnatrice pour le territoire des MRC de Montmagny et L'Islet.
- L'équipe de coordination a poursuivi la rédaction du portrait du territoire. Des contrats de rédaction externe sont en voie d'être octroyés.

- L'exercice de priorisation des préoccupations du milieu énoncées lors de la rencontre du 8 décembre a été réalisé. Tout d'abord, l'équipe de travail a compilé les 93 préoccupations pour ensuite envoyer un exercice de priorisation aux membres élus et aux substituts du Conseil du Saint-Laurent. La compilation des résultats a été faite et sera présentée plus tard au cours de la rencontre.
- Madame Bruaux poursuit en mentionnant que la création d'une 6<sup>e</sup> Table de concertation régionale (TCR) sur 12 prévues sera annoncée sous peu, soit celle de l'estuaire fluvial, venant s'ajouter à celles du Lac Saint-Pierre, de Québec, des Îles de la Madeleine, du Haut Saint-Laurent - Grand Montréal et de la nôtre.
- Une rencontre d'échange a eu lieu entre les représentants des TCR créées et le MDDELCC afin de discuter des attentes du ministère face au plan de gestion intégré régional (PGIR). Elle souligne que les communications avec le ministère sont limitées et que le cadre de mise en place des TCR n'est pas très bien défini. Les équipes de coordination des TCR ont beaucoup de latitude sur la méthodologie à mettre en place afin de pondre les livrables demandés.
- Une discussion a eu lieu entre l'arrimage possible à faire entre les TCR et la nouvelle Stratégie maritime. Les membres soulignent l'importance de s'assurer que les deux initiatives gouvernementales s'intègrent bien en complémentarité, car pour le moment, cela semble se faire de manière parallèle plus qu'intégrée. Il est suggéré l'importance d'établir un dialogue constructif rapidement, voire même d'organiser un atelier d'arrimage et d'échange avec le ministre Jean D'Amour sur la question lors du forum annuel à venir en juin prochain.

##### **5. Suivi sur la rédaction du portrait du territoire et détermination du processus de validation de ce dernier par le Conseil du Saint-Laurent**

Madame Blier réalise d'abord une mise en contexte de cet outil de travail qui en sera davantage un à l'usage du Conseil du Saint-Laurent lui-même, plutôt que du ministère. Elle explique que chaque TCR a 5 ans pour rédiger son PGIR. En ce qui a trait au Conseil du Saint-Laurent, nous en sommes à la fin de l'année 2. Le portrait du territoire est une partie de ce PGIR qui sert à dresser le portrait le plus à jour possible des sphères économique, humaine et environnementale de la zone côtière de notre territoire pour ensuite pouvoir poser un diagnostic éclairé. Suivra ensuite l'élaboration des fiches d'actions concrètes à déposer au ministère à l'échéance du 5 ans. Il s'agit du principal produit livrable attendu. En juillet prochain, nous devons déposer un état d'avancement de ce travail au MDDELCC pour ensuite déposer une version complète du portrait et du diagnostic du territoire en juillet 2016. Le ministère jettera un coup d'œil à ce livrable sans en réviser le contenu en profondeur puisqu'il le considère davantage comme un outil de travail interne à chaque TCR. C'est en juillet 2018 que notre TCR devra déposer les fiches d'action complètes qui proposeront des pistes de solutions concrètes afin de tenter de régler les préoccupations jugées comme étant importantes par notre milieu pour améliorer la gestion intégrée du Saint-Laurent à l'échelle de notre territoire. Ce travail d'élaboration des fiches se fera en groupes de travail, en parallèle de la poursuite de la rédaction du portrait du territoire. Ainsi, certaines portions du portrait du territoire seront présentées dans chacune des fiches en fonction de préoccupations bien précises. Le format des fiches n'est pas encore défini par le ministère, ce qui ne nous empêche pas de progresser pour le moment.

La rédaction du portrait progresse et l'équipe de coordination se questionne sur la manière dont les membres du Conseil du Saint-Laurent désirent en prendre connaissance de manière progressive pour éviter la relecture du document en bloc en 2016. Madame Dominique Lalande suggère la création d'un comité de relecture composé de spécialistes de chacune des grandes sphères traitées afin de faire une première relecture approfondie des parties les concernant. Aussi, il est demandé par tous de pouvoir être avisé lorsque des sections sont prêtes à être relues afin de pouvoir en faire une lecture et produire des commentaires. Madame Nolet suggère de procéder avec le système DropBox. Les membres seront alors informés quand une nouvelle section sera déposée pour relecture. Une marche à suivre sera transmise à cet effet lorsque nous serons rendus là. Madame Blier souligne finalement que les sections mises à la disposition des membres pour relecture auront toujours préalablement fait l'objet d'une révision par des spécialistes. Les suggestions émises seront mises en application par l'équipe de coordination.

## **6. Organisation du forum annuel (choix du lieu et de la date, proposition d'ordre du jour et choix des conférences)**

Madame Nolet débute avec une mise en contexte du forum annuel qui est un produit livrable demandé par le MDDELCC et prévu aux règles de fonctionnement du Conseil du Saint-Laurent. Ce forum vise à valider les décisions prises par le Conseil du Saint-Laurent plus largement auprès des acteurs de l'eau du territoire de notre TCR, un peu à l'image d'une assemblée générale annuelle qui vise à faire connaître les réalisations et le plan d'action d'un organisme et à valider les décisions prises par son conseil d'administration. Ainsi, ce forum est destiné à tous les acteurs du territoire intéressé par la gestion intégrée du Saint-Laurent. Nous attendons entre 80 et 100 participants. Ce forum sera d'une durée d'une journée complète, dont l'avant-midi sera dédié à des conférences pertinentes en lien avec le mandat du Conseil du Saint-Laurent et l'après-midi à la présentation des réalisations de la TCR, de son plan d'action pour l'année à venir et à une validation des préoccupations prioritaires. Le tout sera clos par une conférence de presse et un cocktail dinatoire. Un plan de la journée est présenté à tous.

Madame Nolet explique le document de collecte d'information qui aidera l'équipe de coordination à organiser le forum de manière à ce qu'il réponde aux attentes des membres. Une discussion a d'abord lieu sur la date et les lieux possibles de l'événement. Un consensus est pris pour que l'événement se déroule le jeudi 18 juin prochain à l'Auberge de la Pointe de Rivière-du-Loup. La formule boîte à lunch est retenue. Elle demande si les membres acceptent de couvrir leur frais de repas pour un maximum de 20 \$/personne, le reste étant à la charge du Conseil du Saint-Laurent. La quasi-totalité des membres a répondu par l'affirmative. Ce sera donc la formule retenue. Elle indique également aux membres présents de compléter un sondage afin d'identifier leurs choix de prédilection parmi une liste de suggestions de conférences possibles. Trois d'entre eux seront retenus. Voici le résultat des 6 sujets ayant obtenu le plus de points à la suite de la compilation des réponses des participants remises en fin de rencontre :

1. Stratégie maritime (18 points)
2. Impact des changements climatiques sur les habitats côtiers (18 points)
3. Mise à jour du portrait de l'état de santé du Saint-Laurent (16 points)
4. Le projet Oléoduc Énergie Est de TransCanada : une analyse des impacts potentiels sur les ressources en eau du Québec (15 points)

5. Stratégie de mise en valeur du Saint-Laurent touristique 2014-2010 (12 points)
6. Importance de la protection des paysages dans le développement régional (charte des paysages du Bas-Saint-Laurent) (12 points)

Madame Nolet fera les démarches pour organiser la tenue des conférences en tenant compte des préférences exprimées. Finalement, en ce qui a trait à l'animation de l'événement, il est suggéré que le mot d'ouverture soit réalisé par le maire de Rivière-du-Loup et que la présidence d'honneur soit faite par un représentant reconnu régionalement pour son amour du Saint-Laurent et ses qualités d'orateur (à définir). Il est également fortement suggéré par tous que le forum s'ouvre par une mise en contexte des TCR et des objectifs visés par un représentant du MDDELCC.

### **7. Exercice de priorisation des préoccupations et formation des groupes de travail**

Madame Bruaux explique l'exercice qui sera réalisé afin de prioriser les préoccupations sur lesquelles nous allons travailler en priorité. Plusieurs discussions ont lieu sur la méthodologie et voici celle qui a été réalisée :

- L'équipe de coordination a compilé les résultats de tous les formulaires reçus pour prioriser la liste des 93 préoccupations énoncées sous forme de moyennes.
- Un document de travail est remis à tous présentant les cinq préoccupations ayant obtenu le plus haut pointage pour chacune des sept grandes thématiques que sont 1) l'occupation du territoire et la détérioration des rives, 2) la qualité de l'eau, 3) l'accessibilité au Saint-Laurent, 4) le milieu naturel et la biodiversité, 5) les usages et les conflits d'usages, 6) la perte des activités traditionnelles et 7) le manque de connaissances.
- Ainsi, un total de 35 préoccupations ont été retenues pour réaliser l'exercice.
- La première étape de l'exercice à faire a été de regrouper ensemble les préoccupations sélectionnées en fonction de groupes de travail à former. L'aspect humain et une méthode de concertation sont ainsi mis en avant-plan. Pour ce faire, de grandes feuilles ont été disposées dans la salle de réunion sur lesquelles chacune des préoccupations priorisées a été apposée selon les regroupements. Un total de 10 groupes a ainsi été identifié.
- Finalement, un exercice de vote individuel a été réalisé pour prioriser les groupes de travail à être mis en place à plus courte échéance. Les trois prochaines années seront dédiées à mettre ces groupes de travail en place afin d'élaborer des fiches concrètes d'actions attendues par le ministère. Voici le résultat de l'exercice de formation des groupes classés en ordre d'importance :

<b>Groupe # 1 : Érosion côtière</b>
-------------------------------------

Préoccupations regroupées :

- #1 : Accélération et accroissement du processus d'érosion côtière
- #2 : Structures de protection contre l'érosion non adéquates (ex. : enrochement)
- #6 : Lacunes en matière d'adaptation locales pour faire face aux changements climatiques

- #12 : Déboisement et non-respect de la bande riveraine (en milieu côtier)
- #13 : Aboiteaux : détérioration, manque d'entretien et mauvaise gestion
- #47 : Perte d'habitats côtiers causée par l'érosion et l'artificialisation des rives (aboiteaux), l'expansion du réseau routier, la villégiature et le développement résidentiel

Total des points obtenu : 32 points

### **Groupe # 2 : Qualité de l'eau**

Préoccupations regroupées :

- #19 : Infrastructures sanitaires inadéquates (rejets ou débordements d'eaux usées)
- #20 : Mauvaise qualité de l'eau de certains des affluents qui se jettent dans le fleuve
- #22 : Présence de plus en plus importante de déchets solides flottants ou sur les rives
- #23 : Problématique émergente des microbilles de plastique dans le Saint-Laurent
- #24 : Présence d'algues toxiques dans le Saint-Laurent (ex. : marée rouge)
- #43 : Dégradation des frayères à éperlan arc-en-ciel
- #91 : Manque de connaissance au niveau des rejets municipaux et agricoles

Total des points obtenu : 31 points

### **Groupe # 3 : Marinas**

Préoccupations regroupées :

- #25 : Envasement majeur des marinas et coûts élevés de dragage
- #26 : Détérioration majeure des quais, certains étant laissés à l'abandon
- #66 : Obligation d'équiper les bateaux de système de rétention des eaux usées et manque d'adaptation des marinas pour récolter ces nouveaux rejets

Total des points obtenu : 26

### **Groupe # 4 : Activités industrielles**

Préoccupations regroupées :

- #67 : Conflits d'usages entre les activités industrielles et la faune
- #71 : Conflit entre les municipalités par rapport au projet de pipeline de TransCanada
- #92 : Manque d'information au niveau du trafic maritime actuel et sur les prévisions d'augmentation et l'impact sur le milieu (risques de déversements, introduction d'espèces envahissantes, dérangement de la faune, etc.)

Total des points obtenu : 17

### **Groupe # 5 : Accès au Saint-Laurent**

Préoccupations regroupées :

- #27 : Manque d'accès publics au Saint-Laurent en raison de la privatisation des berges
- #29 : Manque d'entretien des sites d'accès publics actuels au Saint-Laurent
- #31 : Manque de signalisation des sites d'accès publics au Saint-Laurent
- #87 : Grande diminution des activités de baignade dans le Saint-Laurent

Total des points obtenu : 15

### **Groupe # 6 : Biodiversité marine**

Préoccupations regroupées :

- #39 : Perte de la biodiversité marine en général
- #44 : Précarité du béluga du Saint-Laurent et lacunes dans la protection de son habitat
- #89 : Manque de connaissances au niveau de la répartition de la biodiversité marine

Total des points obtenu : 10

### **Groupe # 7 : Plantes envahissantes**

Préoccupations regroupées :

- #36 : Présence de plus en plus importante de plantes envahissantes sur les rives

Total des points obtenu : 9

### **Groupe # 8 : Pêche**

Préoccupations regroupées :

- #78 : Diminution majeure, voire disparition, de certaines activités de pêche traditionnelles (ex. : pêche à l'anguille, à l'éperlan, à l'esturgeon et au bar rayé)
- #79 : Diminution d'autres pêches commerciales (ex. : hareng, morue)
- #82 : Diminution de la pêche aux mollusques (coques)
- #85 : Diminution de la popularité de la pêche à la ligne à partir des quais

Total des points obtenu : 7

### **Groupe # 9 : Biodiversité côtière**

Préoccupations regroupées :

- #50 : Conflits d'usages entre agriculture, habitats côtiers et espèces fragiles
- #59 : Dérangement de la faune aviaire par les activités récréatives

Total des points obtenu : 3

### **Groupe # 10 : Manque de connaissances global**

Préoccupations regroupées :

- #90 : Manque d'accessibilité des connaissances actuelles sur le Saint-Laurent
- #93 : Manque de connaissances au sujet des effets cumulatifs des différents enjeux du territoire sur les écosystèmes, la santé, l'économie et le mode de vie des habitants

Total des points obtenu : 0

## **8. Fiche de mise en place des 2-3 groupes de travail jugés comme prioritaires**

Ce point a été reporté à une étape ultérieure.

## **9. Affaires nouvelles**

Aucun point supplémentaire n'est discuté.

## **10. Date de la prochaine rencontre**

La prochaine rencontre des acteurs aura lieu au forum annuel et la prochaine rencontre de travail se déroulera après la fin de la saison estivale; le moment précis devant être précisé plus tard.

Fin de la rencontre : 16 h 05

Rédaction du compte-rendu : Esther Blier